

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 11

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La propagande en faveur du bois.

La conférence internationale en faveur du bois, réunie à Paris, sous la présidence de M. *Chaplain*, directeur général des eaux et forêts, constate que la diminution constante et injustifiée de l'emploi du bois rend nécessaire une organisation rationnelle de sa défense :

1^o Emet le vœu que cette propagande soit généralisée à tous les Etats où se pose le problème du bois et que, dans chacune des nations, se constitue un comité de propagande groupant le plus grand nombre possible d'intéressés.

2^o Décide d'organiser une section internationale de propagande au sein du C. I. B. Le rôle de cette section sera surtout de centraliser et de diffuser toute la documentation recueillie et de fournir à ses membres tous renseignements sollicités.

3^o Invite les comités nationaux à s'inspirer, dans leurs travaux, des progrès de la science et de la technique. Dans ce but, elle fait appel à tous les concours nécessaires.

(« Revue internationale du bois », n^{os} 20—21, p. 623.)

CHRONIQUE.

Cantons.

Neuchâtel. Notre canton vient de procéder à une *réorganisation de son service forestier*. Jusqu'ici, les forêts publiques et privées étaient réparties en huit arrondissements. Désormais, ces forêts seront groupées en sept arrondissements, à l'exception toutefois de celles de la commune de Neuchâtel (près de 1300 ha), qui forment un arrondissement communal.

Cette réorganisation entraîne des modifications dans le personnel. M. *Max DuPasquier*, inspecteur du II^{me} arrondissement ancien, atteint par la limite d'âge, a été mis à la retraite. Le Grand Conseil a promulgué en 1934 un décret, selon lequel tous les fonctionnaires doivent quitter leurs fonctions à l'âge de 65 ans. Cette mesure s'applique tout d'abord aux fonctionnaires qui ont dépassé cet âge fatidique, et elle s'appliquera automatiquement à ceux qui l'atteindront.

M. Max DuPasquier est entré au service forestier en 1891 et a passé toute sa carrière — 45 ans — au service de son canton. Inspecteur de l'ancien arrondissement IV (Val-de-Ruz), il revêtit en 1900 les fonctions d'inspecteur du II^{me} arrondissement ancien (district de Boudry), puis, dès 1925, celles d'inspecteur du II^{me} arrondissement modifié. Ce n'est pas sans émotion que ses collègues ont pris congé de lui et lui ont exprimé leurs vœux de paisible retraite; ils ne doutent pas qu'il continuera à s'occuper des forêts, auxquelles il a consacré le meilleur de lui-même.

M. l'inspecteur *Eugène Favre* passe à la tête du II^{me} arrondissement nouveau; son successeur à Couvet a été désigné en la personne de M. l'inspecteur *Nagel*, jusqu'ici au Locle.

L'arrondissement communal de Neuchâtel n'a pas encore été pourvu et ne le sera que dans un délai d'un an; en attendant, l'inspecteur cantonal des forêts sera probablement chargé de sa gérance technique.

Lozeron.

Soleure. M. *Edmond Burki*, ingénieur forestier, occupé jusqu'ici à l'Office forestier central, vient d'être appelé au poste d'adjoint de l'inspecteur forestier cantonal. Il succède à M. Haas Fr., devenu inspecteur forestier communal à Olten.

Grisons. Nous basant sur une information parue au cahier 9 de la *Zeitschrift*, nous avons annoncé, dans le dernier numéro du *Journal* (9/10), la nomination de M. *J. Philipp* comme inspecteur forestier de l'arrondissement de Filisur. A en croire une notice parue au cahier 10 de la *Zeitschrift*, cette information serait erronée : M. Philipp a, en réalité, été nommé *inspecteur forestier communal* de Filisur, cela comme successeur de M. Jenny H., devenu inspecteur forestier d'arrondissement à Coire.

Le successeur de M. Philipp, comme inspecteur forestier communal à Schuls, a été désigné en la personne de M. *Valentin Alfred*, ingénieur forestier, de Bâle et Sent.

Etranger.

Première conférence internationale de propagande pour le bois. Du 3 au 5 juillet a eu lieu, à Paris, la première conférence internationale pour le bois. Y participèrent : *l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, le Canada, la France, la Pologne, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et les Etats-Unis.*

La conférence a fixé en principe que le recul constant et injustifié du bois dans ses divers domaines d'application doit être combattu, non seulement par des organisations nationales, mais encore par un contact étroit des bureaux de propagande des différents pays entre eux. Elle recommande à tous les pays intéressés au problème du bois, pour autant que cela n'est pas encore chose faite, la création de bureaux de propagande, auxquels sont à intéresser des cercles aussi nombreux et étendus que possible.

En outre, il fut décidé de créer, dans le cadre du comité international du bois, une section de propagande, dont la tâche principale sera de collectionner les publications et tout autre matériel, relatifs à la cause du bois, de les transmettre aux différents bureaux nationaux et, en outre, de donner à ses membres tous les renseignements désirés.

Enfin, tous les bureaux nationaux de propagande furent invités à organiser leurs travaux sur la base de recherches scientifiques et d'expériences techniques inattaquables.

(Paru dans : *Le marché des bois*, à Soleure, 1935, n° 19.)

France. La « Revue internationale du Bois », rue St-Lazare 97 à Paris, vient de publier, dans son numéro de septembre, une traduction complète et commentée des « Termes et définitions britanniques normalisés applicables aux bois résineux ».

Cette liste d'expressions est le fruit du premier effort de la « British Standards Institution », en ce qui concerne la terminologie à employer dans la rédaction des contrats et spécifications, et comprend, en outre, un certain nombre d'expressions communément employées dans le commerce du bois.

Cette traduction, due à deux spécialistes, est certainement le premier traité donnant aux termes anglais normalisés l'équivalent français avec commentaires de leurs définitions britanniques.

M. Collardet, directeur technique du comité national des bois coloniaux, professeur à l'École supérieure du bois, a vérifié toutes les dénominations françaises mises en regard des définitions anglaises.

M. R. Picourt, ingénieur, membre de l'« Association des anciens stagiaires de l'enseignement technique à l'étranger », s'est chargé de toute la traduction.

Mexique. Notre compatriote, M. le Dr *Arthur Meyer*, ingénieur forestier, qui fut assistant à l'École forestière de Zurich, avait entrepris, à la fin de 1934, un voyage d'études forestières aux Etats-Unis d'Amérique. Il vient d'être appelé, par le gouvernement du Mexique, au poste d'ingénieur du département forestier. Ce gouvernement l'avait chargé, au préalable, d'étudier les parcs nationaux des Etats du sud aux Etats-Unis. — Le Mexique est en voie de créer une école forestière supérieure et un institut de recherches forestières.

BIBLIOGRAPHIE.

J. J. Karpinskiy. **Les causes qui limitent la reproduction de bostryches typographes dans la forêt primitive.** Fascicule n° 15 des « Travaux et comptes rendus de l'Institut de recherches des forêts domaniales de la Pologne ». — 1 plaquette grand in-8°, de 86 p. avec 8 planches hors texte. — Varsovie, 1935.

L'auteur a étudié de façon approfondie les conditions de la reproduction de deux bostryches, dont le typographe (*Ips typographus* L), dans une forêt abandonnée à elle-même et où l'action de l'homme est exclue. Il a choisi pour cela la réserve forestière de Bialowieza, en Pologne, une des plus grandes de l'Europe. Il a étudié comparativement les différents types de peuplements dans lesquels l'épicéa croît à l'état pur, ou en mélange, soit avec d'autres résineux (pin sylvestre), soit avec des feuillus (charme, aune, frêne, etc.).

L'auteur a étudié la relation existant entre champignons (agaric miel-leux et tramete radiciperde), provoquant la pourriture du bois, et les in-